

**MAIRIE
DE LESCURE
D'ALBIGEOIS
81380**

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2026

Le 21 septembre 2026, à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DELBRUEL, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

Date de convocation :
15/09/2026

Date d'affichage :
15/09/2026

Numéro : 52/2026

Présents : Bernard DELBRUEL, Yves MONTEILLET, Françoise CHINCHOLLE, Olivier LEBRUN, Patrizia DRY, Martine DELEUZE, Christian DUMAY, Laurent JEANNIN, Franck GARRIC, Liliane ESPIE, Robin COT, Patricia COMBETTES, David POUTRAIN, Carole SEGURA, Maxime FONTANILLE, Bénédicte LEYMARIE, Ghislain PELLIEUX, Claudette ROUQUETTE-BAULES, Alain CANAC, Jérôme SABRIE, Denis ROUQUETTE, Jean-Claude RAFFANEL,

Absents excusés représentés : Nassera ABADLIA (Bernard DELBRUEL), Francis ALARY (Yves MONTEILLET), Laurence GUIRAUD (Patrizia DRY), Inès LEBAILLY (Martine DELEUZE), Sophie SANCHEZ (Alain CANAC).

Absents excusés non représentés :

Absents non excusés non représentés :

Secrétaire de séance : Yves MONTEILLET

CONFORTEMENT DES BERGES DU TARN – PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un important glissement de terrain est survenu le 7 mai 2025 au niveau des berges du Tarn, en contrebas du parking situé rue Saint-Pierre sur le territoire communal.

Cet événement a affecté la stabilité du talus sur un linéaire d'environ quinze mètres, générant plusieurs désordres susceptibles de porter atteinte à la sécurité des personnes, à l'intégrité de biens privés, dont deux habitations, ainsi qu'à celle d'infrastructures publiques, notamment les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement.

Afin d'évaluer précisément les risques affectant le site, la commune a diligenté une étude géotechnique qui a mis en évidence la nécessité de réaliser des travaux de confortement du talus ainsi que diverses interventions connexes sur les réseaux publics.

L'opération projetée comprend notamment :

- la réalisation d'une paroi clouée avec béton projeté ;
- la mise en place de dispositifs de drainage ;
- la stabilisation du talus ;
- le confortement d'ouvrages maçonnés existants ;
- la reprise des rejets d'eaux pluviales ;
- ainsi que les adaptations nécessaires aux ouvrages d'assainissement.

L'opération concerne deux maitres d'ouvrages, la communauté d'Agglomération de l'Albigeois et la commune de Lescure-d'Albigeois. Afin d'assurer une conduite cohérente et coordonnée des opérations, la communauté d'Agglomération et la commune de Lescure-d'Albigeois ont signé une convention de transfert temporaire de Maitrise d'ouvrage unique relative aux travaux de confortement des berges.

Le montant estimatif des travaux à la charge de la commune est de 433 880 € HT et le montant estimatif des études de 75 266 € HT, soit un total de 509 146 € HT.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le maire à solliciter les subventions nécessaires pour mener à bien le projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu la circulaire relative aux règles d'emploi en 2026 des dotations de soutien à territoriales, du fonds national d'aménagement et de développement du d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds vert)
- Vu la délibération n°36/2026 du Conseil Municipal du 22 juin 2026 relative à l'approbation de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de confortement des berges du Tarn rue Saint Pierre

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **APPROUVE** la réalisation de travaux de confortement des berges du Tarn au niveau du parking de la rue Saint Pierre pour un montant prévisionnel d'opération s'élevant pour la commune à 509 146 € HT, 610 975,20 € TTC.
- **APPROUVE** le plan de financement comme suit :

DEPENSES			RECETTES		
OBJET	MONTANT H.T.	MONTANT TTC	ORGANISME	%	MONTANT HT
Etudes	75 266 €	90 319,20 €	Etat (Fonds Vert)	50 %	254 573 €
Travaux	433 880 €	520 656 €	Autofinancement	50 %	254 573 €
TOTAL	509 146 €	610 975,20 €	TOTAL		509 146 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions nécessaires à l'équilibre de l'opération auprès de l'Etat, dans le cadre du Fonds vert
- **DIT** que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont prévus au budget 2026
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et signer tout document relatif à cette opération

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,
Bernard DELBRUEL



La Secrétaire de séance,
Yves MONTEILLET

